

**CE GUIDE DE CALCUL N'INTEGRE PAS LES VERSEMENTS AU TITRE DE LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE (CDA)**

**VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE À VOTRE OCTA SANS DÉDUCTION STAGIAIRE**

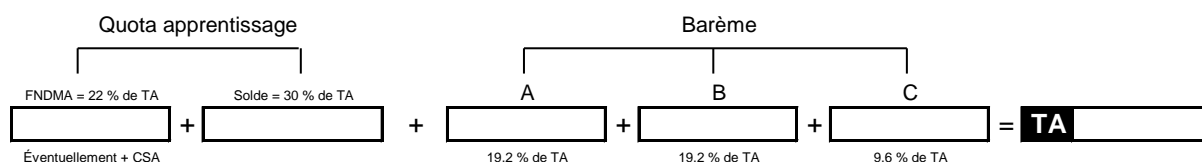
**S**  € X 0,50% = **TA**  € 0,26 % Alsace-Moselle

les entreprises de 250 salariés et plus et qui sont redevables de la taxe d'apprentissage et dont le nombre annuel moyen de salariés en contrats de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage et de jeunes accomplissant un volontariat international en entreprise ou bénéficiant d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) n'atteint pas le seuil de 3 % sont assujetties à une Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

**S**  € X 0,10% = **CSA**  € 0,052 % Alsace-Moselle

Total salaires bruts 2009 (base sécurité sociale)

**DÉCOMPOSITION DU VERSEMENT AU TITRE DU QUOTA ET DU BARÈME**



**VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE À VOTRE OCTA AVEC DÉDUCTIONS STAGIAIRES**

**S**  € X 0,50% = **TA**  € 0,26 % Alsace-Moselle

les entreprises de 250 salariés et plus et qui sont redevables de la taxe d'apprentissage et dont le nombre annuel moyen de salariés en contrats de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage et de jeunes accomplissant un volontariat international en entreprise ou bénéficiant d'une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) n'atteint pas le seuil de 3 % sont assujetties à une Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

**S**  € X 0,10% = **CSA**  € 0,052 % Alsace-Moselle

BARÈME NET **B**  € =  +  +   
B = 48 % de TA 19,2 % de TA 19,2 % de TA 9,6 % de TA

DÉDUCTIONS **D**  =  +  +   
max 4 % de TA DA DB DC

**VERSEMENT À VOTRE OCTA**

Selon les cas, vous versez à votre OCTA, au titre de la seule taxe d'apprentissage soit l'intégralité de la somme TA + CSA soit la somme TA + CSA - D

**REVERSEMENTS À L'ENSCL**

Vous pouvez indiquer à votre OCTA, votre souhait de reversement à l'ENSCL (max C + B) :

Monsieur l'Agent Comptable de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Lille

Versement Taxe d'Apprentissage

BP 90108 - 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

Dans ce cas, merci d'envoyer une copie de ce guide de calcul rempli à l'adresse ci-dessus et à l'attention de M. Alain CARETTE, Tél 03.20.33.64.18, Mél. alain.carette@ensc-lille.fr